

Provence-Alpes-Côte d'Azur

# TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE





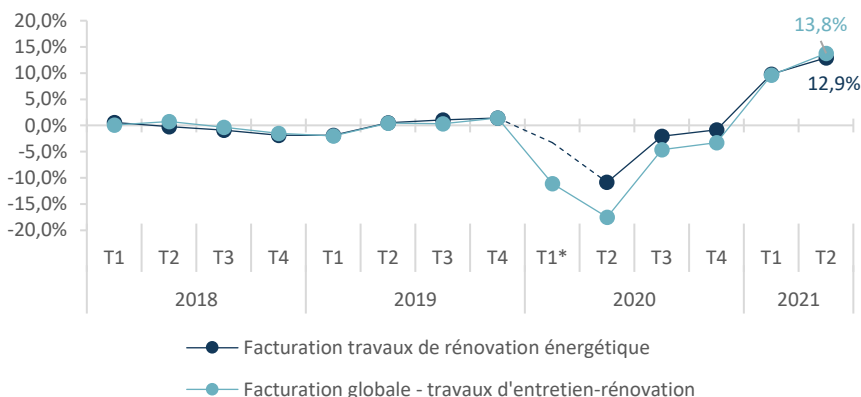
# Quelle tendance sur le marché de la rénovation énergétique ?

**L'activité de rénovation énergétique continue de progresser au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021, et retrouve son niveau d'avant-crise**

## Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, de l'activité entretien-rénovation et rénovation énergétique (en volume de travaux facturés par les entreprises du Bâtiment)

Unité : % d'évolution par rapport à n-1 en volume du montant HT de travaux facturés

Source : Réseau des CERC

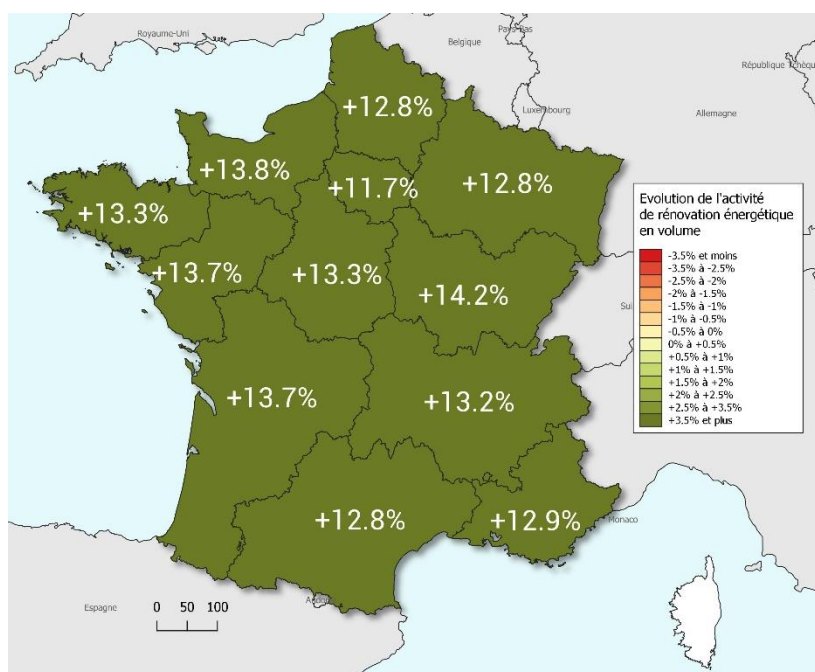


\*Le confinement strict ayant empêché l'enquête de se tenir comme prévu au printemps 2020, les deux premiers trimestres de 2020 ont été enquêtés en une seule fois, à la fin de l'été 2020. De fait, les chiffres de l'activité de rénovation énergétique ne sont pas disponibles pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

## Évolution de l'activité rénovation énergétique au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 par région (par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020)

Unité : % d'évolution par rapport à n-1 en volume du montant HT de travaux facturés

Source : Réseau des CERC



## Évolution de l'activité de rénovation énergétique au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020

Provence-Alpes-Côte d'Azur	France
<b>+12,9%</b>	<b>+12,9%</b>

L'activité de rénovation énergétique continue sa progression ce trimestre, avec +12,9% de volume de travaux facturés par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 (à comparer avec une hausse de +13,8% pour l'ensemble de l'activité entretien-rénovation).

Cette hausse s'explique avant-tout par l'effet de base, le 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 ayant marqué le cœur de la crise sanitaire, avec un confinement strict et donc un fort recul de l'activité. Pour autant, le redressement est significatif puisque l'activité de rénovation énergétique retrouve ce trimestre son niveau d'avant-crise (+0,6% de volume de travaux facturés ce trimestre par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2019). De ce point de vue, la tendance est meilleure que pour l'ensemble de l'activité entretien-rénovation, qui reste en retard par rapport à son niveau d'avant-crise (-6% de volume de travaux facturés ce trimestre par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2019).

Le rebond de l'activité est généralisé sur l'ensemble du territoire national, de manière assez homogène (la hausse trimestrielle est comprise entre +11,7% et +14,2%).



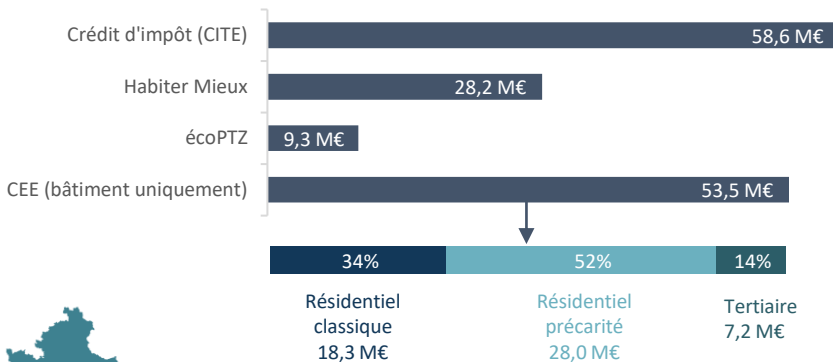
# Quelle tendance pour les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique des logements privés ?



**Les Certificats d'Économie d'Énergie en passe de devenir le principal dispositif d'aide à la rénovation énergétique**

**Volume financier (en M€) distribué en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019 pour des opérations de rénovation énergétique grâce aux principaux dispositifs d'aide existants cette année-là**

Source : DGFIP, Anah, SGFGAS, DREAL, Registre National des CEE | Traitements CERC



**53,5 M€**

de CEE distribués en 2019 dans la région pour des actions de rénovation énergétique dans le parc bâti

En 2019, le volume financier distribué par le dispositif des CEE s'est rapproché de celui du CITE, qui était le dispositif d'aide à la rénovation énergétique le plus largement sollicité jusqu'ici. Les CEE s'imposent ainsi de plus en plus dans le paysage des aides en faveur de la rénovation énergétique du parc bâti.

Sur les 53,5 M€ distribués par les acteurs du dispositif des CEE, 86% concernent des travaux réalisés dans des logements, en grande majorité auprès des ménage précaires. Les 14% restant sont réalisés dans des bâtiments tertiaires.



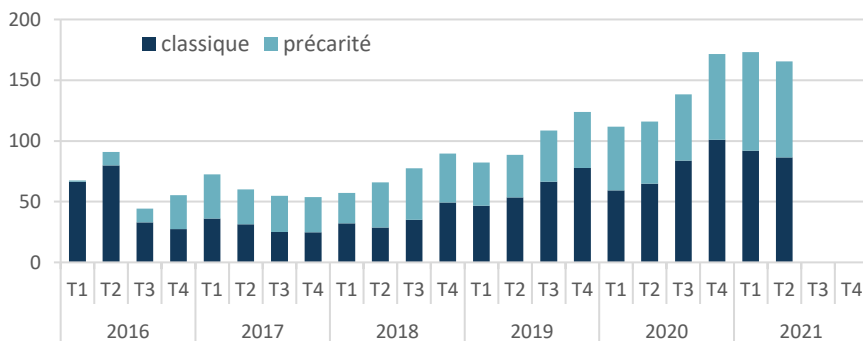
**1 853 M€** de CEE ont été distribués en 2019 en France ; la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pèse donc **3%** des CEE distribués sur l'ensemble du pays. Comme pour les autres dispositifs d'aide, les CEE étaient donc sous-mobilisés en 2019 dans la région. À noter que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est atypique dans la distribution des CEE, puisqu'elle est la région, hors Corse et Collectivités d'Outre-Mer, où la part du parc tertiaire est la plus élevée parmi les CEE distribués dans le parc bâti (14%, contre 7% en moyenne en France), et où la part du résidentiel précarité est la plus faible (52%, contre 65% en moyenne en France).

Les données détaillées ne sont plus accessibles pour le moment, ce qui empêche un suivi détaillé et régional de ce dispositif pour fin-2020 et 2021.

## Les CEE continuent de prendre de l'ampleur

**Volume de CEE (en TWh cumac) délivrés en France par trimestre, tous secteurs confondus**

Source : DREAL, Registre National des CEE | Traitements CERC



### Évolutions 2020/2019 des CEE délivrés en France

**CEE classique +28,8%**

(environ 41% des économies d'énergie concernent le bâtiment)

**CEE précarité +36,3%**

(la totalité des opérations concernent le bâtiment)

Les données nationales sur les économies d'énergie qui devraient être obtenues par les opérations standardisées ayant fait l'objet d'un CEE permettent d'observer la forte mobilisation des CEE en 2020 : **+28,8%** sur un an pour les CEE classiques, et **+36,3%** pour les CEE précarité. Et cette dynamique se poursuit sur le premier semestre de 2021.

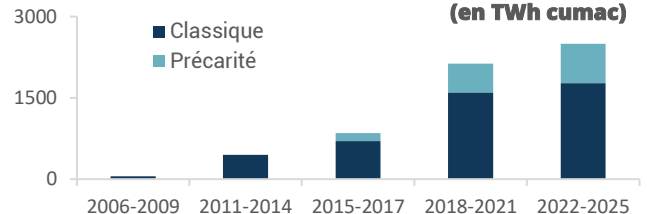
Au global, les économies d'énergie soutenues par le dispositif des CEE concernent à 75% le secteur du bâtiment. Les autres opérations éligibles concernent les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, du transport ou des réseaux.

## Les perspectives à venir

Les objectifs fixés pour le dispositif CEE sont définis par période de 3 ans et sont revus à la hausse à chaque nouvelle période. C'est de nouveau le cas pour la 5<sup>ème</sup> période, qui cours de 2022 à 2025.

Si les différentes modalités d'application sont encore en cours de définition, il semblerait toutefois que les opérations « coup de pouce », qui avaient fortement boosté le dispositif en 2019 et 2020, soient restreintes pour cette période, et que les travaux de rénovation globale soient mieux valorisés.

### Objectifs nationaux d'économies d'énergie par période (en TWh cumac)





## Quelle tendance pour les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique des logements privés ?



### La mobilisation de MaPrimeRénov' ralenti au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021

#### Bilan MPR du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 septembre 2021 dans la région

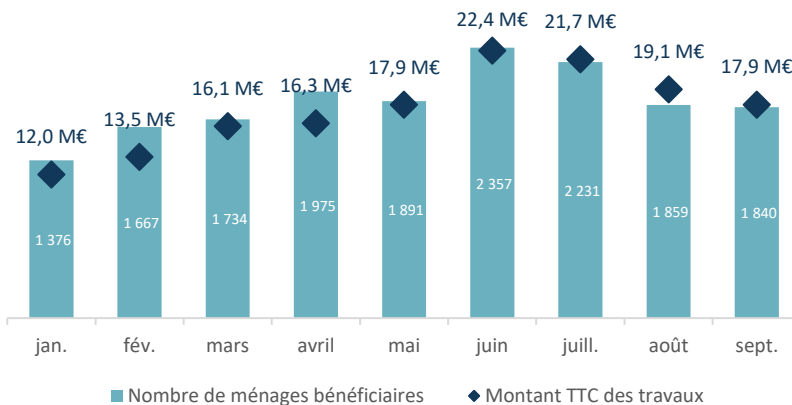


**16 930**

ménages ont bénéficié de MaPrimeRénov' du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 septembre 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

16 930 ménages ayant réalisé 20 925 gestes de rénovation énergétique ont bénéficié d'une subvention MaPrimeRénov' dans la région depuis le début de l'année. Les travaux réalisés par ces ménages représentent près de 157 M€ de travaux.

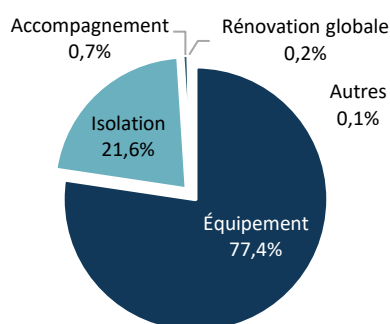
#### Nombre de ménages ayant bénéficié de MPR chaque mois dans la région, et montant TTC des travaux réalisés



Jusqu'à fin juin, ce dispositif est progressivement monté en puissance, avec une hausse chaque mois des ménages bénéficiaires. À partir du mois de juillet, qui l'a vu s'ouvrir aux propriétaires bailleurs et aux copropriétés, le dispositif a paradoxalement marqué un coup de frein dans sa croissance, avec une diminution régulière des bénéficiaires jusqu'à fin septembre. Les mois de juillet et août peuvent éventuellement être moins propices aux travaux du fait des congés estivaux, mais le niveau qui reste bas en septembre pose question.

#### Répartition des gestes engagés dans une demande de subvention MPR en 2021 dans la région

Unité : nombre de gestes



Plus de ¾ des gestes engagés en 2021 concernent un changement d'équipement. Le geste le plus demandé est d'ailleurs l'installation de pompes à chaleur air/eau (5 360 demandes sur les 20 925 gestes engagés). Les actions d'isolation représentent 22% des gestes engagés, dont plus de la moitié concernent le remplacement des fenêtres ou des portes-fenêtres. Les rénovations globales sont quant à elles encore très marginales (34 recensées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021). À noter enfin que **20 bonus BBC** (dont 17 en complément d'une rénovation globale) et **16 Bonus de sortie de passoire énergétique** (dont 11 en complément d'une rénovation globale) ont été accordés depuis le début de l'année.

Source : Anah



## Quelle tendance pour les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique des logements privés ?



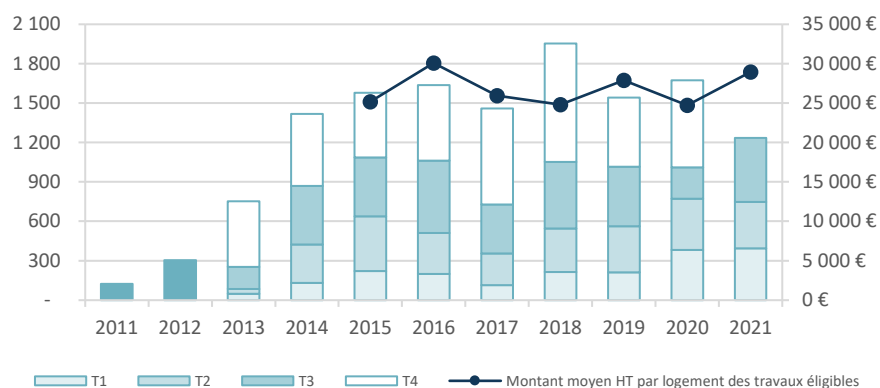
### La mobilisation du dispositif Habiter Mieux Sérénité poursuit sa hausse

1 896

logements rénovés grâce à Habiter Mieux Sérénité sur les 12 derniers mois (à fin septembre 2021) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

#### Nombre de logements subventionnés par le dispositif Habiter Mieux Sérénité et montant moyen par logement (HT) des travaux réalisés

Source : Anah



1 896 Habiter Mieux Sérénité ont été distribués dans la région sur les 12 derniers mois, soit **23% de plus** que sur les 12 mois précédents.

Au cumul entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2021, la mobilisation d'Habiter Mieux Sérénité atteint un niveau record, avec plus de 1 200 dossiers financés, un total jamais observé à ce stade de l'année depuis le démarrage du programme en 2011. Ce dispositif continue donc de progresser et s'impose de plus en plus comme une aide incontournable pour les ménages modestes.

Le montant moyen des travaux subventionnés par ce dispositif s'élève à près de **29 000 €/logement** en 2021, un montant proche de son plus haut niveau historique.



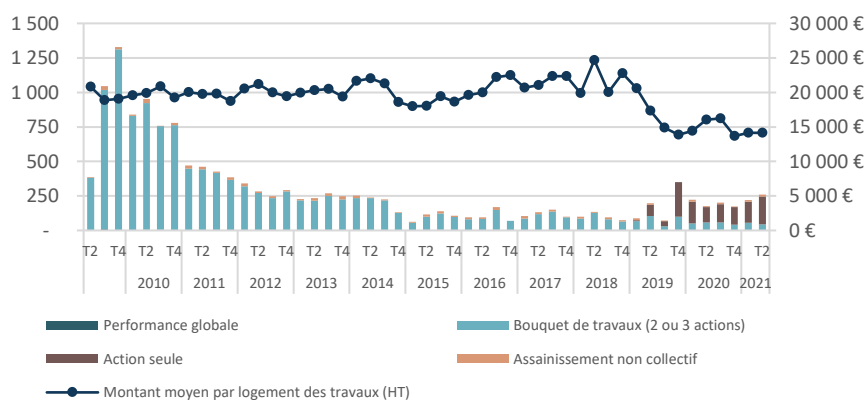
### L'écoPTZ continue de progresser, porté par le financement des « actions seules »

856

écoPTZ distribués sur les 12 derniers mois (à fin juin 2021) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

#### Nombre d'écoPTZ distribués et montant moyen par logement (HT) des travaux réalisés

Source : SGFGAS



856 écoPTZ ont été distribués dans la région sur les 12 derniers mois, **en hausse de +4% sur un an**. L'ouverture de ce dispositif aux actions seules en 2019 explique cette dynamique, puisque ces dernières représentent près de 72% des travaux financés sur les 12 derniers mois. C'est également pour cette raison que le montant moyen des travaux a diminué de près de 5 000 € entre 2009-2018 et aujourd'hui.

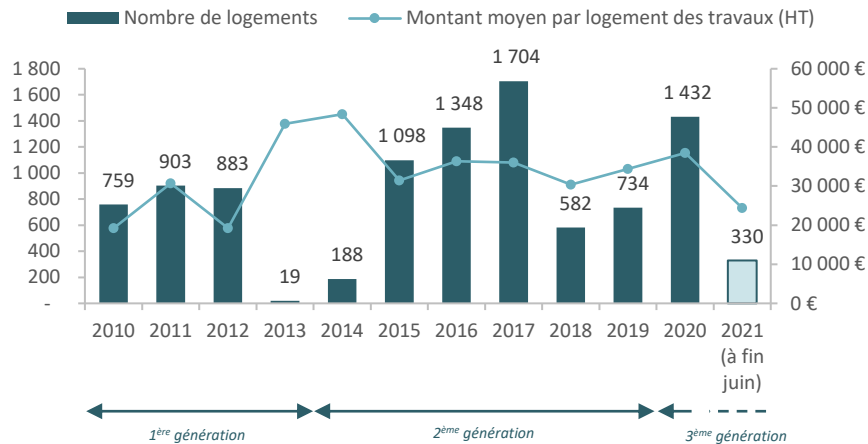


# Quelle tendance pour les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique des logements sociaux ?

## La 3<sup>ème</sup> génération de l'éco-PLS démarre plutôt bien

**Nombre de logements sociaux ayant bénéficié d'un éco-PLS (par année d'engagement) et montant moyen (HT) des travaux réalisés**

Source : Estimations CERC PACA à partir des données de la Banque des Territoires



330

logements sociaux engagés dans un éco-PLS au 1<sup>er</sup> semestre 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

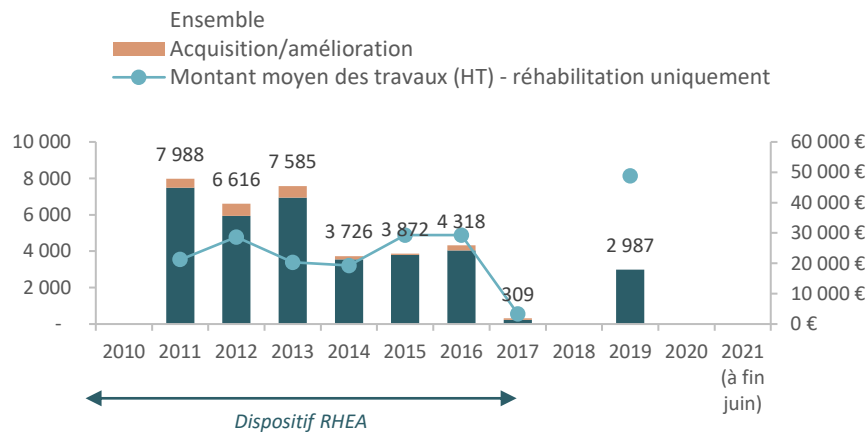
3 opérations représentant au total 330 logements sociaux ont bénéficié d'un éco-PLS au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021 pour réaliser des travaux de rénovation énergétique. Au total depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le début de la 3<sup>ème</sup> génération, 1 762 logements sociaux se sont engagés dans un éco-PLS (2020 a d'ailleurs été la deuxième meilleure année du dispositif depuis son apparition). La 3<sup>ème</sup> génération de l'éco-PLS semble donc partir sur des bases plus élevées que les deux premières.

Le montant moyen des travaux engagés grâce à cette subvention s'élève à 24 400 €/logement au 1<sup>er</sup> semestre 2021, une moyenne plutôt basse par rapport aux années précédentes.

## La Région a fortement soutenu la rénovation du parc social ces dernières années, et attend le nouveau programme européen Feder

**Nombre de logements sociaux ayant bénéficié d'une subvention régionale pour une opération de rénovation (par année d'engagement) et montant moyen (HT) des travaux financés**

Source : Estimation CERC PACA à partir des données de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur



Aucun

logement social n'a bénéficié de subventions régionales en 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'enveloppe budgétaire dédiée à la rénovation énergétique des logements sociaux pour la période 2014-2020, abondée par les fonds européens Feder, est épuisée depuis 2019. Aucun logement social n'a donc fait l'objet d'un financement régional en 2020 et sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021. La programmation 2021-2027 étant en cours d'élaboration, il est probable que d'autres dossiers seront engagés dans les mois à venir.



### Zoom sur...

*Le plan France Relance, levier supplémentaire pour la rénovation énergétique du parc social*

Un volet du plan de relance mis en place par le Gouvernement en réponse à la crise sanitaire concerne le logement social : une enveloppe de 500 M€ répartie sur 2021 et 2022, dont 11,8 M€ en Provence-Alpes-Côte d'Azur, est prévue pour accompagner la restructuration lourde et la rénovation énergétique des logements sociaux. **21 opérations, représentant 1 093 logements sociaux**, ont été retenus dans la région. Ils pourront bénéficier de cette subvention pour financer les 49,3 M€ de travaux prévus.

\*Attention, ces trois aides sont cumulables. Il n'est donc pas possible de sommer les logements bénéficiaires de ces trois dispositifs. La CERC estime le nombre global de logements sociaux rénovés dans son bilan annuel de la rénovation énergétique, disponible sur [www.cerc-paca.fr](http://www.cerc-paca.fr)

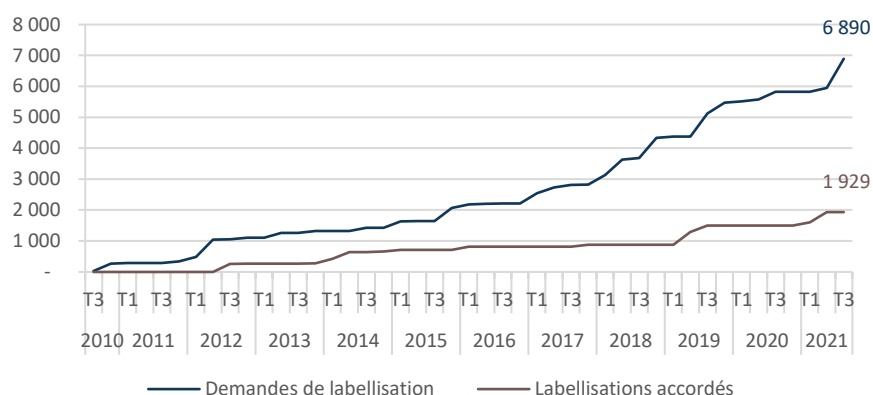


## Comment progresse la demande de labellisation et les démarches de qualité environnementale sur les logements existants ?

### Le label BBC-rénovation progresse nettement sur le dernier trimestre

**Nombre cumulé depuis 2009 de logements existants ayant demandé et obtenu une labellisations BBC-rénovation**

Source : Effinergie



**1 076**

logements existants ont demandé une labellisation BBC-rénovation sur les 12 derniers mois (à fin septembre 2021) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

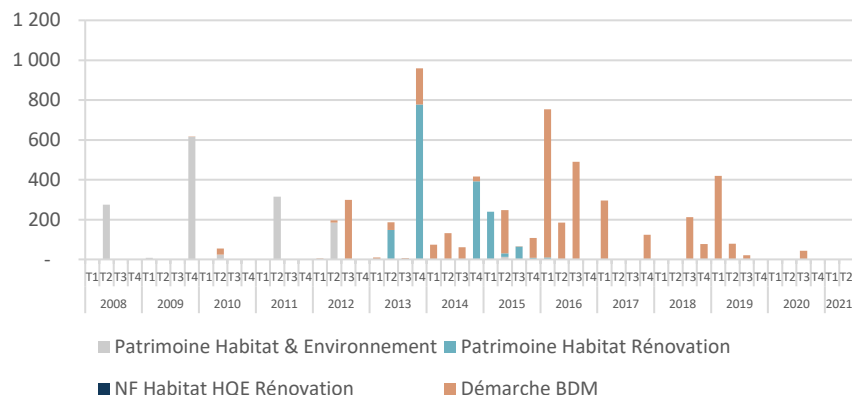
1 076 logements en rénovation ont demandé un label BBC-rénovation au cours des 12 derniers mois, soit 370 de plus que 12 mois plus tôt. C'est surtout sur le dernier trimestre que les demandes de label ont progressé, au point d'atteindre au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021 un nombre de demandes jamais observé sur un seul trimestre depuis 2010 (près de 950 demandes).

Toutefois, les demandes de label BBC-Rénovation restent rares dans la région, puisque moins de 7 000 logements se sont engagés dans cette démarche depuis 2010 (pour un peu plus de 1 900 labellisations accordées). Si les politiques climatiques nationales visent la rénovation de la totalité du parc résidentiel au niveau BBC d'ici 2050, force est de constater que les labellisations BBC-rénovation peinent à se massifier.

### Les démarches de qualité environnementale ne convainquent plus dans le logement existant

**Nombre de logements existants engagés dans une démarche de qualité environnementale**

Sources : Cerqual et EnvirobatBDM



**47**

logements existants se sont engagés dans une démarche QE sur les 12 derniers mois (à fin juin 2021) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

47 logements en rénovation se sont engagés dans une démarche de qualité environnementale au cours des 12 derniers mois, les seuls depuis fin 2019. Les démarches de qualité environnementale ne semblent donc plus convaincre les maîtres d'ouvrage pour leurs opérations de rénovation.

Depuis 2008, ce sont 6 997 logements qui se sont engagés dans une démarche de qualité environnementale, dont plus de la moitié dans la démarche locale Bâtiment Durable Méditerranée (BDM). Cette dernière concerne d'ailleurs la quasi-totalité des démarches depuis la disparition des certifications « Patrimoine Habitat & Environnement » et « Patrimoine Habitat Rénovation » de Cerqual. Ces dernières ont été remplacées par la marque « NF Habitat HQE », qui n'a de toute évidence pas trouvé son public dans la région (seule une opération a sollicité cette démarche, au 1<sup>er</sup> trimestre 2021).



## Quelle tendance pour les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique du parc tertiaire ?



### Le plan France Relance, accélérateur de la rénovation du parc tertiaire public

Le plan de relance mis en place par le Gouvernement en réponse à la crise sanitaire consacre une bonne partie de son enveloppe pour des travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments publics. Au 20 septembre 2021, **près de 1 000 opérations\*** sont financées par une enveloppe France Relance dans la région, que cela concerne le parc des collectivités, les lycées et bâtiments d'enseignement, l'immobilier de l'État ou encore les monuments historiques.

#### Rénovation des lycées – Subvention de l'État

● 23 opérations ● 45,2 M€

#### Rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités\* – DSIL/DSID Exceptionnelles et Rénovation thermique (2020/2021)

● 441 opérations ● 376,6 M€

#### Rénovation énergétique des bâtiments de l'État\* – Appel à projet « Immobilier de l'État »

● 477 opérations ● 272,6 M€

#### Restauration des monuments historiques – Plan de Relance du Ministère de la Culture

● 14 opérations ● 14,0 M€

#### Et aussi ...

- **Le fonds de recyclage foncier des friches, qui permet aux collectivités de financer des travaux de réhabilitation de friches abandonnées (pour réhabiliter ou reconstruire des bâtiments à usage résidentiel ou tertiaire)** ● 20 projets ● 50 M€
- **Le plan France Relance permet également aux TPE et PME tous secteurs d'activité confondus, à condition qu'elles soient soumises à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, de bénéficier d'un crédit d'impôt si elles engagent des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs locaux, qu'ils en soient locataires ou propriétaires. Son montant est de 30% des dépenses éligibles, dans la limite de 25 000 € par entreprise. Ce dispositif n'est pas encore suivi par la CERC PACA.**

\*Dans le détail, certaines de ces opérations ne concernent pas stricto sensu des travaux de rénovation énergétique, puisque les financements sont accordés pour tous travaux permettant de réaliser des économies d'énergie. Ainsi, l'installation d'économiseurs d'eau ou de lampes à LED peuvent par exemple être comptabilisées ici.

Sources : CERC PACA

La CERC PACA a développé avec ses partenaires un outil interactif de suivi des projets de BTP lauréats de fonds France Relance. Vous pouvez retrouver cet outil en ligne à l'adresse <https://www.cerc-paca.fr/suivi-plan-de-relance/> ou directement sur notre site internet [www.cerc-paca.fr](http://www.cerc-paca.fr)



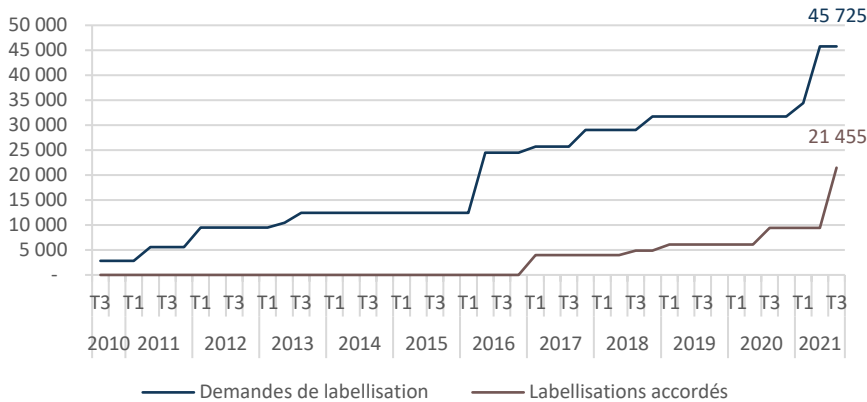


# Comment progresse la demande de labellisation et les démarches de qualité environnementale sur le parc tertiaire existant ?

Les demandes de labellisation BBC et les démarches de qualité environnementales restent rares dans le parc tertiaire existant

## Surface tertiaire existante cumulée (en m<sup>2</sup>) depuis 2009 ayant demandé et obtenu une labellisation BBC-rénovation

Source : Effinergie



14 030 m<sup>2</sup>

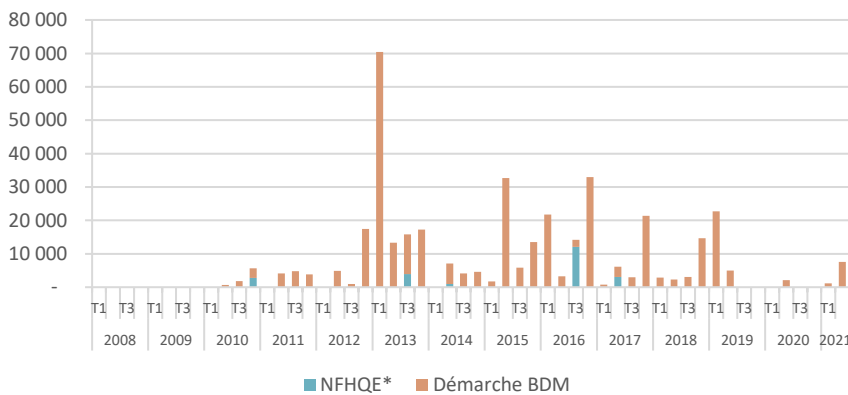
de surface tertiaire existante a demandé une labellisation BBC-rénovation sur les 12 derniers mois (à fin septembre 2021) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

La labellisation BBC-rénovation reste rare dans le parc tertiaire existant de la région, même si elle progresse depuis le début de l'année 2021 (3 opérations représentant 14 030 m<sup>2</sup> se sont engagés dans une labellisation BBC-Rénovation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, alors que l'on en a comptabilisé aucune en 2019 et 2020).

Au total depuis 2009, seulement 14 opérations de rénovation tertiaire se sont engagées dans une labellisation BBC-rénovation (pour 6 labellisations accordées).

## Surface tertiaire existante engagées dans une démarche de qualité environnementale

Sources : Certivéa et EnvirobatBDM



8 750 m<sup>2</sup>

de surface tertiaire existante s'est engagée dans une démarche QE sur les 12 derniers mois (à fin juin 2021) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les démarches QE tendent également à se raréfier dans le tertiaire existant de la région, puisque seulement 4 opérations se sont engagées depuis l'été 2019.

Au total depuis 2008, 100 opérations de rénovation tertiaire se sont engagées dans une démarche QE, dont près de 95% concernent la démarche locale Bâtiment Durable Méditerranée (BDM)\*.

\*À noter que les données concernant la démarche NFHQE tertiaire, délivrée par Certivéa, ne sont plus disponibles depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2019.



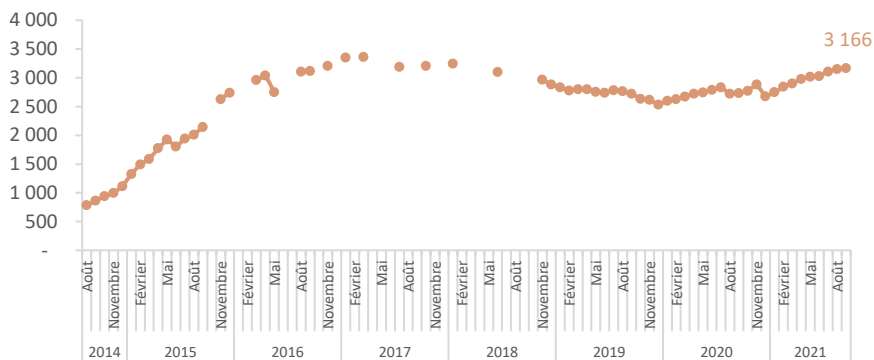
## Quelle est la mobilisation des professionnels ?

**Le nombre d'entreprises qualifiées RGE se rapproche de son plus haut niveau historique**

**Nombre d'entreprises possédant un signe RGE à fin septembre 2021 (évol. 1 an)**

### Nombre d'entreprises possédant un signe RGE

Source : ADEME



Provence-Alpes-Côte d'Azur	France
<b>3 166</b>	<b>60 736</b>
<b>+16%</b>	<b>+5,5%</b>

Après une lente mais constante décline depuis le début de l'année 2017, le nombre d'entreprises possédant un signe RGE repart à la hausse depuis début 2020. Ainsi, à fin septembre 2021, il atteint un niveau qui n'a plus été observé depuis fin 2017-début 2018, période de son plus haut niveau historique. La refonte des dispositifs incitatifs à la rénovation énergétique, avec une éco-conditionnalité accrue, semble donc avoir eu un impact positif sur la mobilisation des entreprises du bâtiment.

Cette hausse est également visible sur le nombre de signes RGE Travaux : on en recense **6 865** dans la région à fin septembre 2021, contre 4 108 il y a un an. Le nombre de signes augmente même plus vite que le nombre d'entreprises qualifiées RGE (+67% en un an, contre +16% pour le nombre d'entreprises RGE), ce qui signifie que les entreprises possèdent en moyenne plus de signes : 2,2 aujourd'hui, contre 1,5 en juin 2020. Si cela s'explique par la refonte de la nomenclature\*, cela montre également que les entreprises n'hésitent pas à multiplier les qualifications afin de se diversifier.

**51%** des qualifications RGE Travaux concernent les **changements d'équipements**, contre 47% pour l'isolation. C'est la première fois depuis la création du label RGE que les changements d'équipement deviennent majoritaires. C'est même un renversement de tendance quand on sait que l'isolation concernait 55% des signes RGE Travaux il y a un an, et même près de 60% entre 2017 et 2018. Cette tendance devrait encore s'accroître, puisque sur les 3 derniers mois, le nombre de qualifications concernant l'isolation a diminué (-1% par rapport à fin juin 2021) alors que celles concernant les changements équipements ont continué de progresser (+6%). MaPrimeRénov', qui finance le changement d'équipements dans plus de 75% des cas, semble donc commencer à impacter les qualifications pour les professionnels.

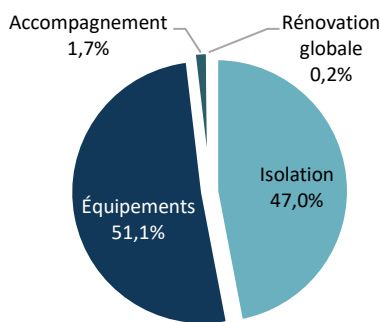
De même, la qualification pour la réalisation d'audits énergétiques, obligatoires pour toute mutation de logement depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, rencontre un grand succès (+72% de qualifications en trois mois).

En revanche, les signes concernant les projets complets de rénovation restent encore marginaux.

### Nombre de signes RGE Travaux

	à fin septembre 2021	Évol. 1 an*
Isolation par l'intérieur des murs, rampants de toiture et plafonds	647	
Isolation des murs par l'extérieur	300	
Isolation des planchers sur local non chauffé	423	
Isolation des toitures terrasses et des toitures par l'extérieur	301	
Isolation des planchers de combles perdus	576	
Parois vitrées, volets isolants, portes d'entrée	841	
Parois vitrées en toiture	138	
<b>Total isolation</b>	<b>3 226</b>	<b>+47%</b>
Chaudière micro-cogénération gaz	573	
Appareils hydrauliques chauffage / eau chaude bois	160	
Appareils indépendants chauffage / eau chaude bois	303	
Chauffage / eau chaude solaire	136	
Emetteurs électriques, dont régulateurs de température	214	
Forage géothermique	4	
Panneaux photovoltaïques	136	
Pompe à chaleur chauffage	948	
Pompe à chaleur eau chaude	945	
Ventilation mécanique	92	
<b>Total équipements</b>	<b>3 511</b>	<b>+84%</b>
Audit énergétique	117	-
Projet complet de rénovation	11	+120%
<b>TOTAL</b>	<b>6 865</b>	<b>+67%</b>

### Répartition des signes RGE Travaux au 30 septembre 2021 dans la région



\*À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, les domaines de travaux certifiables par une qualification RGE sont passés de 12 à 19, avec des domaines de compétences modifiés pour certaines d'entre elles. Il est donc difficile de réaliser une analyse comparative signe par signe

# AVEC LE CONCOURS...

## DES MEMBRES DE LA CERC :



Direction régionale de l'environnement  
de l'aménagement et du logement  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



## ET DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC :



Cellule Économique Régionale de la  
Construction  
36 boulevard des Dames 13002 Marseille  
tél. : 04 88 22 66 50 | [www.cerc-paca.fr](http://www.cerc-paca.fr)